

Solde budgétaire des administrations publiques

Le solde budgétaire, qui est la différence entre les recettes et les charges des administrations publiques, montre pour une année donnée le volume des secondes financé par les premières. Il y a excédent si, pendant un exercice, les administrations encaissent davantage qu'elles ne dépensent. À l'inverse, lorsque les charges sont supérieures aux recettes, il y a déficit. Des déficits successifs font augmenter la dette publique et, par conséquent, les paiements d'intérêts.

Dans la zone OCDE, la stabilisation des soldes budgétaires globaux s'est poursuivie après la crise financière internationale. La pression initiale en faveur de l'assainissement budgétaire s'atténuant, les soldes budgétaires se sont améliorés : en 2015, leur montant moyen dans les pays de l'OCDE a été de -2,8 % du PIB, en progrès par rapport au point bas de -8,4 % atteint en 2009. Toujours en 2015, la Norvège présentait l'excédent le plus élevé, à 6 % du PIB, conformément aux règles budgétaires de ce pays ; elle précédait le Luxembourg (1,4 %), la Corée (1,4 %), la Turquie (1,3 %) et le Chili (1,1 %). En revanche, la Grèce présentait le déficit budgétaire le plus important (5,9 %), sa croissance restant défailante, devant l'Espagne (5,1 %), le Portugal (4,4 %), le Royaume-Uni (4,3 %) et les États-Unis (4,2 %).

En 2016, les soldes budgétaires ont oscillé entre un déficit de 4,5 % du PIB en Espagne et un excédent de 17,2 % en Islande. En Grèce, l'effort de redressement des comptes publics a permis de dégager pour la première fois un excédent, de 0,7 % du PIB, après le point bas atteint en 2009 avec un déficit de 15,1 % du PIB. En Islande, le confortable excédent a résulté de recettes exceptionnelles liées aux contributions patrimoniales des banques impliquées dans la crise financière du pays, qui ont fait augmenter de 52 % les rentrées budgétaires totales.

Le solde primaire – c'est-à-dire le solde budgétaire global déduction faite de la charge nette des intérêts de la dette publique – est un aspect particulièrement important de la viabilité à court terme, car il indique dans quelle mesure un État peut honorer ses obligations sans contracter de nouvelles dettes. Par rapport à la charge nette d'intérêts liée au service de la dette, qui constitue un élément incompressible du budget de l'État, le solde primaire donne une image plus claire de la gestion budgétaire d'un pays.

En 2015, pour un déficit moyen dans les pays de l'OCDE de 2,8 % du PIB, 2 points de PIB représentaient la charge nette des intérêts, de sorte que le solde primaire moyen ressortait à -0,8 % du PIB. Le Japon avait le déficit primaire le plus important (3,1 %), devant la Grèce (2,6 %), la Finlande (2,5 %), l'Espagne (2,4 %) et le Royaume-Uni (2,3 %) ; on trouvait les excédents primaires les plus élevés en Norvège (3,1 % du PIB), en Islande (2,9 %) et en Turquie (2,9 %). La charge nette des intérêts était la plus lourde au Portugal (4,2 %), en Italie (4 %), en Islande (3,8 %) et en Grèce (3,4 %). En 2016, selon les informations dont on dispose, c'est l'Islande qui a dégagé l'excédent primaire le plus élevé des pays de l'OCDE – 20,6 % du PIB – du fait de la hausse susmentionnée des recettes exceptionnelles, tandis que la Grèce a eu un excédent primaire de 3,8 % du PIB. Entre 2015 et 2016, les hausses les plus fortes de la charge

nette des intérêts de la dette publique, en pourcentage du PIB, ont été constatées en Finlande, en Norvège et au Royaume-Uni (0,1 point de pourcentage pour chacun de ces pays).

Méthodologie et définitions

Les données relatives au solde budgétaire des administrations publiques sont tirées de la base de données des Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux, qui sont établies conformément au Système de comptabilité nationale (SCN) ; ce dernier constitue un ensemble de concepts, de définitions, de nomenclatures et de règles approuvés au plan international en matière de comptabilité nationale. Le cadre SCN 2008 est désormais en vigueur dans tous les pays de l'OCDE (voir annexe A). Selon la terminologie du SCN, les administrations publiques se composent de l'administration centrale, des administrations d'États fédérés, des administrations locales et des administrations de sécurité sociale. On calcule le solde budgétaire des administrations publiques, également présenté comme leur capacité de financement (+) ou leur besoin de financement (-), en soustrayant les dépenses totales des administrations publiques de leurs recettes totales. Les recettes englobent les impôts, les cotisations sociales nettes, les aides et d'autres recettes. Les dépenses englobent la consommation intermédiaire, la rémunération des salariés, les subventions, les revenus de la propriété (dont les paiements d'intérêts), les prestations sociales, les autres dépenses courantes (essentiellement les transferts courants) et les dépenses en capital (transferts en capital et investissements). Le solde primaire est le solde budgétaire déduction faite des paiements d'intérêts nets au titre des engagements des administrations publiques (c'est-à-dire les paiements d'intérêts moins les revenus d'intérêts). Le produit intérieur brut (PIB) est la mesure habituelle de la valeur des biens et services produits par un pays au cours d'une période donnée.

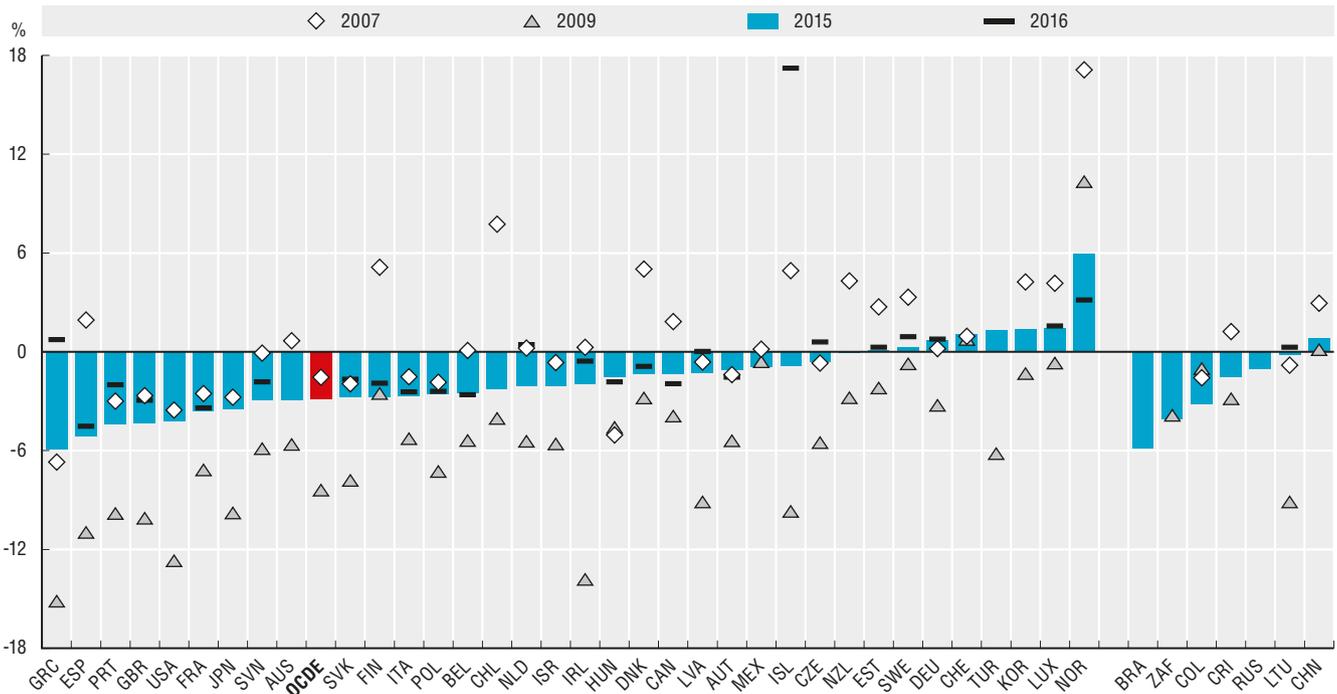
Pour en savoir plus

OCDE (2015), *Panorama des comptes nationaux 2015*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/na_glance-2015-fr.

Notes relatives aux graphiques

Les notes relatives aux graphiques sont accessibles dans les Statslinks. Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

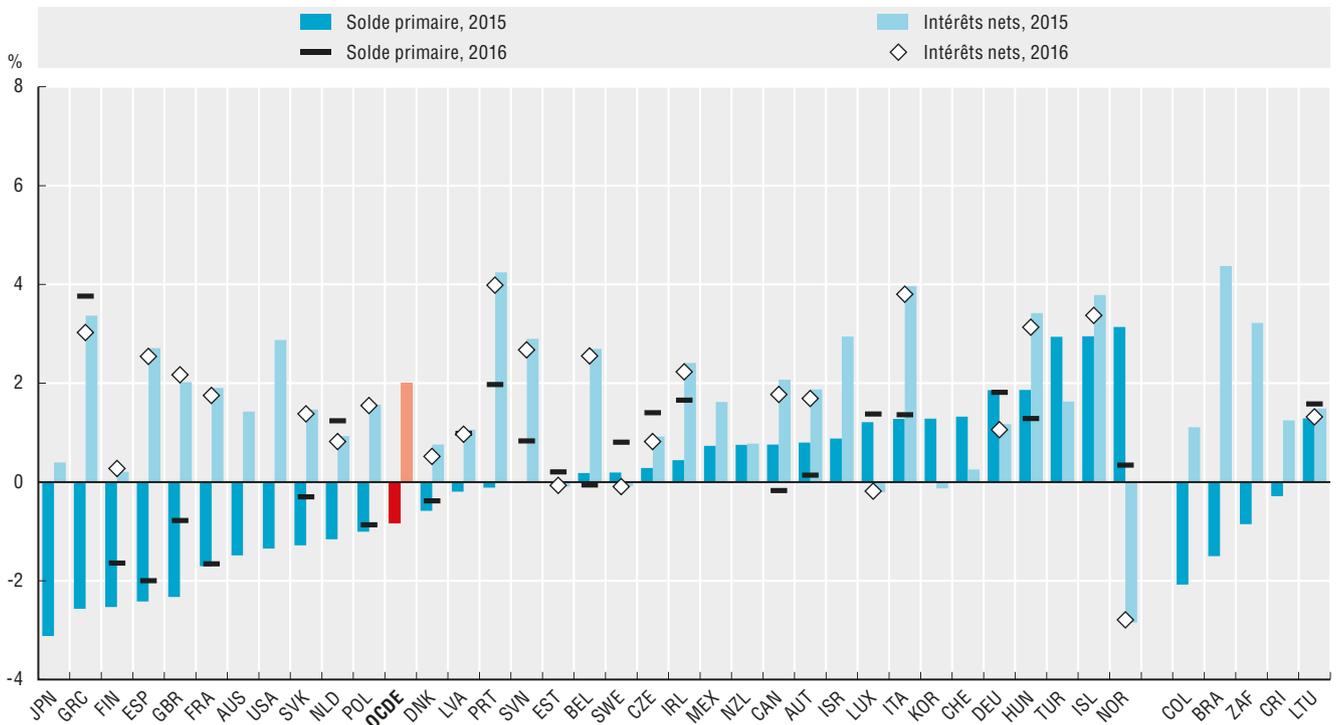
2.1. Solde budgétaire des administrations publiques en pourcentage du PIB (2007, 2009, 2015 et 2016)



Source : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données). Les données sur les autres grandes économies (Inde et Indonésie) sont tirées des Perspectives de l'économie mondiale du FMI (avril 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933537197>

2.2. Solde primaire des administrations publiques et charges d'intérêts nettes en pourcentage du PIB (2015 et 2016)



Source : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933537216>



Extrait de :
Government at a Glance 2017

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/gov_glance-2017-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2017), « Solde budgétaire des administrations publiques », dans *Government at a Glance 2017*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/gov_glance-2017-8-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.